



CEROM

Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



Comptes économiques rapides de La Réunion en 2020 L'activité économique recule nettement, mais le pouvoir d'achat résiste

En 2020, la crise sanitaire de la Covid-19 et les mesures de restrictions mises en œuvre visant à limiter la progression de l'épidémie - confinement, motifs impérieux, etc. - ont bouleversé l'économie réunionnaise. Le recul de l'activité est net à La Réunion : le PIB baisse en volume de 4,2 % en 2020 après une croissance de 2,2 % en 2019. Cette chute est néanmoins deux fois moins forte qu'au niveau national (- 7,9 %). À La Réunion, le recul du PIB résulte de la conjugaison d'une nette baisse de la consommation des ménages et de celle des administrations publiques, d'un investissement en berne et d'une chute sans précédent des dépenses touristiques. Malgré ce contexte économique défavorable, le pouvoir d'achat des ménages progresse de 2,3 %.

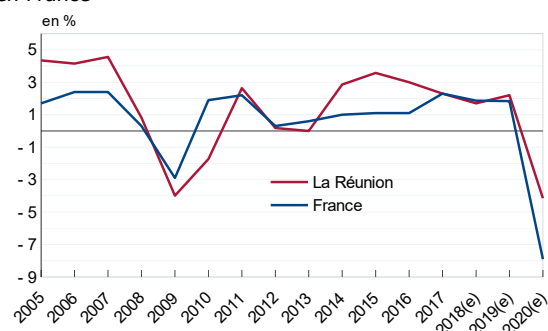
En 2020, l'emploi salarié augmente de 2 % : le secteur privé est le principal moteur de cette croissance avec 4 700 emplois créés (+ 2,6 %). L'emploi salarié privé est préservé par les dispositifs d'activité partielle, limitant la perte de revenus des ménages. Si les salaires versés sur le territoire reculent de 1,2 % en 2020, cette baisse est en partie compensée par les indemnités de chômage partiel. Ainsi, fortement mobilisées dans le cadre des mesures d'urgence économiques et sociales pendant la crise sanitaire, les prestations sociales sont très dynamiques et soutiennent le revenu des ménages.

En 2020, à La Réunion, la crise sanitaire de la Covid-19 entraîne un recul du produit intérieur brut (PIB) de 4,2 % en volume après une croissance de + 2,2 % en 2019. Le repli de l'activité est d'une ampleur comparable à la récession que l'île a connue en 2009 (figure 1), suite à la crise économique et financière mondiale de 2008. Bien que sévère, cette baisse du PIB est deux fois moins forte qu'au niveau national (- 7,9 %).

À La Réunion, le PIB par habitant recule de 1,9 % en valeur en 2020 contre - 6,0 % au niveau national. Il s'établit ainsi à 22 300 euros par habitant et s'élève à 66 % du niveau national.

1. Le PIB recule de 4,2 % en volume en 2020

Évolution du taux de croissance du PIB en volume à La Réunion et en France



(e) : estimation.

Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) - comptes régionaux définitifs jusqu'en 2017 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2018-2020).

Un recul de l'activité inédit pendant le confinement

À La Réunion, le premier cas de Covid-19 est confirmé le 11 mars puis, dès le 17 mars, le confinement de l'ensemble de la population française est instauré afin de contenir la propagation de l'épidémie et de limiter l'engorgement des hôpitaux. Il en résulte une chute inédite de l'activité économique, illustrée par une baisse de 40 % du volume d'heures de travail rémunérées dans les entreprises privées en avril 2020 par rapport au même mois de 2019 (figure 2).

Au moment du déconfinement le 11 mai, les motifs impérieux sont toujours de mise pour voyager depuis et vers La Réunion et les cafés, bars, restaurants restent fermés. Au 2 juin, ils rouvrent avec une capacité d'accueil limitée et à partir du 22 juin, les motifs impérieux prennent fin entre la métropole et La Réunion. Les heures de travail rémunérées baissent ainsi de manière limitée en juin (- 7 % par rapport à un an plus tôt) et retrouvent quasiment leur niveau habituel dès juillet.

En octobre 2020, contrairement à la métropole, la maîtrise de la situation sanitaire permet à La Réunion d'échapper à un deuxième confinement : le volume d'heures de travail rémunérées se maintient donc au même niveau que les mois précédents alors qu'il baisse de nouveau nettement dans l'Hexagone. Toutefois, les arrivées des voyageurs métropolitains sur le territoire sont de fait contraintes et affectent donc l'activité des secteurs touristiques.

Au final, la baisse d'activité touche l'ensemble des secteurs de l'économie en 2020. La construction et les secteurs liés au tourisme sont néanmoins les plus fortement impactés par les restrictions sanitaires. Ainsi, le nombre d'heures rémunérées et le chiffre d'affaires dans la construction chutent de 10 %. De même, dans les secteurs les plus tributaires du tourisme - l'hébergement-restauration et les transports - l'activité se contracte nettement : le nombre d'heures rémunérées baisse respectivement de 24 % et 9 %.

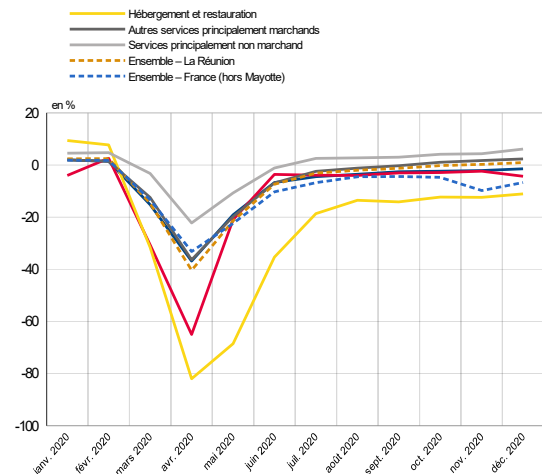
L'activité touristique lourdement impactée par la crise sanitaire en 2020

En 2020, le trafic aérien subit les restrictions de voyage liées à la crise sanitaire. Dès la mi-mars, les fermetures d'établissements et le confinement entraînent une chute de la fréquentation touristique. La fin du confinement marque une reprise, limitée, de l'activité touristique. Au second semestre, les vacances scolaires de juillet-août, octobre puis décembre permettent au secteur de rebondir, sans toutefois retrouver son niveau d'avant-crise. L'activité repart alors plus vite dans la restauration que dans l'hôtellerie.

Sur l'année, le nombre de passagers en provenance de l'Hexagone recule de moitié, les touristes étrangers sont quasiment absents, le nombre de nuitées hôtelières baisse de 36 % et le chiffre d'affaires dans l'hébergement d'un tiers (figure 3). Au total, la dépense des touristes extérieurs recule de 61 % et ampute la croissance de 1,3 point.

2. Les heures rémunérées chutent de 40 % en avril 2020

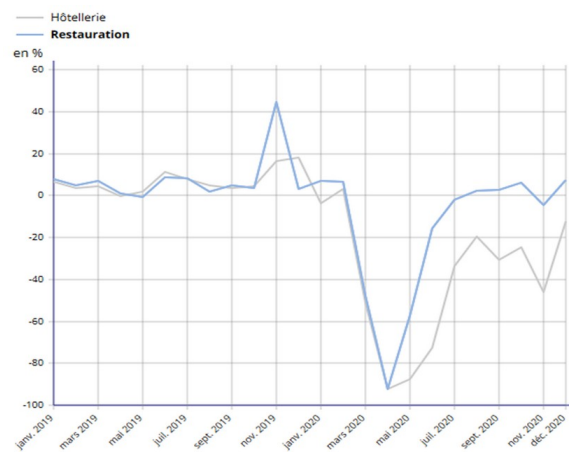
Évolution sectorielle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019



Note : ensemble des heures non rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN – traitement provisoire Insee.

3. Des secteurs liés au tourisme lourdement impactés

Évolution du chiffre d'affaires par rapport au même mois de l'année précédente



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période.
Sources : DGFiP, Insee.

Les dépenses des administrations publiques reculent en volume

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques reculent de 1,9 % en volume en 2020 (figure 4) après + 2,3 % en 2019. Dans la santé, les reports des actes médicaux et des consultations hors Covid-19 sont plus importants que la surcharge de soins engendrée par la pandémie. Dans l'éducation, le volume d'enseignement reçu par les élèves diminue, du fait de cours non assurés pendant le confinement et de la prise en charge par les parents d'une part de l'éducation des enfants scolarisés en primaire. Ces

baisses en volume ne s'accompagnent pas d'une baisse en valeur. Mesurée par la somme des coûts (salaires et consommations intermédiaires), la consommation des administrations publiques augmente de 2,3 % en valeur, en lien notamment avec les hausses des rémunérations du personnel soignant validées dans le cadre du Ségur de la santé. Au total, le prix de la consommation des administrations publiques croît donc nettement (+ 4,3 %).

L'investissement en repli

En 2020, l'investissement baisse de 5,1 % en volume (figure 4), après une hausse de 2,1 % en 2019. Différents facteurs expliquent ce recul, comme les retards de chantiers dans le bâtiment et les travaux publics, et la prudence engendrée par la crise sanitaire. Dans la construction, l'investissement recule ainsi de 9,4 % en lien avec la contraction de l'activité dans ce secteur. L'investissement public pâtit de surcroît d'une fin de cycle électoral qui se conjugue à l'activité réduite sur le chantier de la Nouvelle route du littoral.

Les démarrages de chantiers baissent de 13 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre le niveau le plus bas des dix dernières années, avec 5 700 logements commencés. Dans le parc locatif social neuf, le nombre de logements financés et les démarrages de chantiers augmentent en 2020, mais le nombre de mises en service continue de chuter.

L'emploi salarié se maintient et le chômage baisse

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'emploi salarié est relativement préservé. Le dispositif d'activité partielle, considérablement renforcé dès le début de la crise sanitaire, a en effet été massivement utilisé par les entreprises afin de conserver une grande partie de leurs salariés empêchés de travailler. En un an, l'emploi salarié augmente de 2 % à La Réunion (figure 5), soit une création nette de 5 300 emplois en un an (- 1,1 % au niveau national).

Le secteur privé est le principal moteur de cette croissance avec 4 700 emplois créés (+ 2,6 %). Dans le secteur public, 700 emplois sont créés, grâce notamment aux contrats aidés. Secteurs les plus touchés par la crise sanitaire, les transports et l'hébergement-restauration perdent chacun 200 emplois en 2020. Les autres secteurs résistent mieux, notamment les services aux ménages et aux entreprises (+ 1 000 emplois chacun). Offrant une flexibilité aux entreprises dans une période incertaine, l'emploi intérimaire continue de croître (+ 400). De même, l'emploi dans la construction reste particulièrement dynamique (+ 900).

Par ailleurs, les créations d'entreprises augmentent fortement en 2020 à La Réunion (+ 19 %). C'est la cinquième année consécutive de hausse ; un nouveau record est atteint, avec 8 300 entreprises nouvelles. Cette hausse est portée par les immatriculations de micro-entrepreneurs et de sociétés. Les créations d'entreprises sont dynamiques dans tous les secteurs d'activité, notamment dans les services aux entreprises (+ 32 %).

Avec le confinement au deuxième trimestre, le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) a connu une baisse en trompe-l'œil. Principalement due aux difficultés à rechercher activement un emploi lorsque l'activité était à l'arrêt, cette baisse s'est traduite par une hausse du halo autour du chômage. Le taux de chômage est remonté ensuite, mais à la fin 2020 il reste de 3 points inférieur à son niveau d'avant-crise. Au final, la part des personnes sans emploi qui souhaitent travailler, qu'elles soient au chômage ou dans son halo, diminue en 2020.

4. La crise sanitaire affecte toutes les composantes de la croissance

Le PIB à La Réunion et ses principales composantes

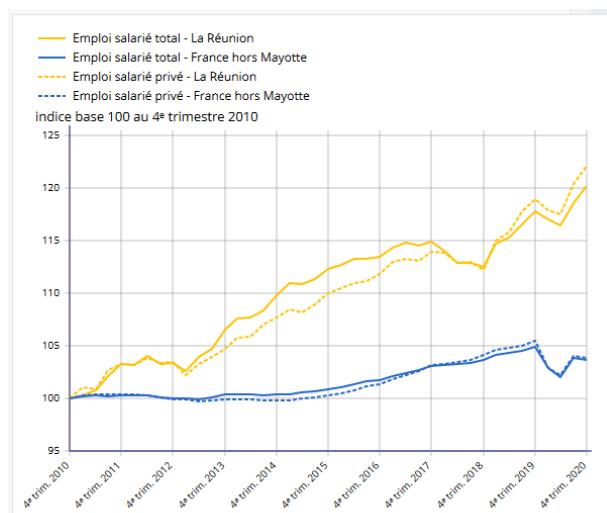
2020(e) (en milliards d'euros)	Évolution 2019/2020 (en %)			Contribution à la croissance (en points)
	Volume	Prix	Valeur	
Produit Intérieur Brut	19,1	-4,2	2,4	-1,8
Consommation des ménages	12,2	-1,7	0,1	-1,6
Consommation des administrations publiques	7,8	-1,9	4,3	2,3
Investissement	4,0	-5,1	0,4	-4,8
Importations	5,3	-1,1	-1,3	-2,3
Exportations	0,5	-8,3	-5,0	-12,8
Dépense des touristes	0,2	-61,5	0,9	-61,1

(e) estimation.

Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) - comptes régionaux définitifs jusqu'en 2017 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2018-2020).

5. L'emploi salarié privé est dynamique en 2020

Évolution de l'emploi salarié



Note : Données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles AcoSs-Urssaf, Dares, Insee.

Une baisse modérée de la masse salariale

Malgré la hausse de l'emploi salarié, les salaires versés en 2020 à La Réunion reculent de 1,2 % (- 3,9 % au niveau national). Mesure phare de l'année 2020, la mise en place du dispositif d'activité partielle, à hauteur de 200 millions d'euros d'indemnités versées, a néanmoins permis à la fois de préserver l'emploi salarié et de limiter la baisse des revenus des ménages.

Les salaires versés dans le secteur privé baissent de 4,1 % sur l'île, du fait de la baisse inédite d'activité dans les secteurs marchands. La rémunération versée par les administrations publiques augmente en revanche de 2,8 %, sous l'effet du maintien des salaires des agents du secteur public et des revalorisations du personnel soignant.

Le pouvoir d'achat résiste malgré la crise sanitaire

En dépit de la crise sanitaire et du recul de l'activité économique, le revenu disponible brut des ménages (RDBM) résiste : il progresse de 2,3 % en valeur à La Réunion (figure 6). Si la baisse des salaires perçus par les ménages pèse négativement sur le RDBM, les prestations sociales et le versement des subventions par le fonds de solidarité rehaussent ce revenu. Par ailleurs, les prix à la consommation des biens et services sont stables du fait des baisses marquées des prix de l'énergie et du transport aérien. Ainsi, le pouvoir d'achat total du RDB des ménages réunionnais augmente de 2,3 %. Cette progression inclut un léger effet démographique : une fois ramené au nombre d'habitants, le pouvoir d'achat individuel des Réunionnais augmente de 2,2 % contre seulement + 0,1 % en France. En effet, à La Réunion, le revenu des ménages est deux fois plus dynamique qu'en France et les prix sont stables (+ 0,5 % au niveau national).

Au total en 2020, le revenu disponible brut par habitant s'élève à 18 700 euros sur l'île, soit 85 % du niveau national.

Les prestations sociales soutiennent le revenu des ménages

Les prestations sociales en espèces sont particulièrement dynamiques en 2020 sous l'effet des mesures mises en place (+ 12,2 % après + 4,5 % en 2019). Avec une population davantage exposée à la pauvreté qu'en métropole, ces prestations augmentent plus rapidement qu'au niveau national (+ 9,5 %).

Associées aux indemnités journalières de l'assurance maladie pour garde d'enfants ou personne vulnérable, les indemnités pour activité partielle expliquent la moitié de l'augmentation des prestations en espèces. Deuxièmes contributrices à cette hausse, les prestations versées par la Caisse d'allocation familiale (hors logement) augmentent de 10,2 %. D'une part, 67 millions d'euros d'aides exceptionnelles ont été attribués dans le cadre de la crise sanitaire (aide de solidarité aux personnes précaires, aide aux jeunes de moins de 25 ans en situation de précarité). D'autre part, le montant de l'allocation de rentrée scolaire est revalorisée de 100 euros par enfant. Aussi, les prestations liées au RSA croissent de 11 % sous l'effet de la hausse du nombre de bénéficiaires du RSA (+ 1 %) et de la mise en place d'une prime exceptionnelle de fin d'année à destination de ces allocataires.

Dans le même temps, le montant des pensions de retraites continue de croître fortement de manière structurelle (+ 3,9 %) et contribue ainsi à la dynamique des prestations versées.

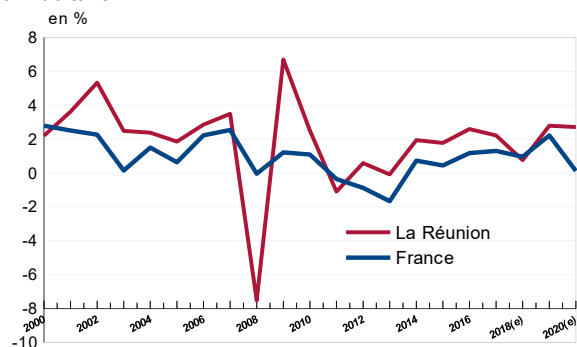
La consommation des ménages contrainte

Malgré un revenu disponible brut en hausse de 2,3 %, la consommation des ménages baisse de 1,7 % en volume. Habituellement premier moteur de la croissance réunionnaise, elle contribue cette année à faire baisser de 1,1 point le PIB en volume (figure 4). Ce repli est quatre fois moindre à La Réunion qu'au niveau national (- 7,1 %), impacté par des restrictions plus nombreuses au quatrième trimestre (couvre-feux, confinement, fermetures). Les transactions par cartes bancaires illustrent la dynamique de cette consommation. Ainsi, sur l'ensemble de l'année, leur montant baisse de seulement 0,7 % à La Réunion, confrontée à un seul confinement de deux mois, contre - 7 % sur le territoire national. Dans le même temps, les crédits à la consommation ralentissent à + 2,6 %, tandis que les immatriculations de véhicules neufs chutent de 13 %.

Comme partout ailleurs, les ménages réunionnais n'ont pas pu consommer à leur gré durant le premier confinement. Cependant, ils ont été moins limités dans leurs achats que les résidents de la métropole soumis au quatrième trimestre 2020 à des mesures de couvre-feu, confinement et maintien des fermetures dans de nombreux secteurs.

6. Le pouvoir d'achat résiste malgré la crise

Évolution du revenu disponible brut des ménages en volume par habitant



(e) estimation

Note : Le revenu des ménages présenté ici ne prend pas en compte les revenus de la propriété des ménages pour des questions de volatilité de la série historique de ce type de revenus à La Réunion.

Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) et comptes régionaux définitifs jusqu'en 2017 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2018-2020).

En France, l'activité affiche un recul historique en 2020 (- 7,9 % après + 1,8 %).

Tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à cette chute. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages qui recule de 7,1 % : les mesures de restriction ont grandement limité les opportunités de consommer des ménages, avec entre autres la fermeture pendant plusieurs mois des magasins « non essentiels », des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. De manière inhabituelle, la baisse de l'investissement n'a guère été amplifiée par rapport à celle de l'activité, ce poste chute ainsi de 8,6 %. Les échanges internationaux sont fortement dégradés et le déficit extérieur se creuse : en volume, les exportations diminuent de 15,8 % et les importations de 11,9 % en 2020.

Dans l'océan Indien, les pays très dépendants de la fréquentation touristique sont les plus touchés par la crise sanitaire. Ainsi, l'activité économique se contracte de 15 % en 2020 à Maurice et affecte la plupart des secteurs. Elle diminue de 13 % aux Seychelles. La baisse d'activité est sensible également en Afrique du Sud (- 7 %), de même qu'à Madagascar (- 4 %), qui ont fortement été touchés par la pandémie. Les Comores et le Mozambique s'en sortent mieux, avec une activité économique proche de celle de 2019.

Le recul de la consommation des ménages profite à l'épargne

Les dépenses relatives aux principaux postes de consommation ralentissent ou baissent de façon marquée, à l'exception des dépenses d'alimentation et de boissons qui augmentent nettement. En effet, le confinement et le télétravail ont notamment conduit au report de la dépense hors du domicile vers une consommation au domicile. Du fait des restrictions sur les déplacements durant le confinement et de la quasi-fermeture de l'espace aérien, la chute de la consommation est particulièrement marquée pour le transport aérien, l'hébergement-restauration et les carburants. Comme en témoigne la baisse de 12 % de la quantité d'hydrocarbures importée, les ménages réduisent en effet leurs dépenses de transports et de carburant, notamment durant le confinement. Face à la fermeture des restaurants, les ménages reportent leurs dépenses sur les produits alimentaires, dont les importations bondissent de 7 %.

Le recul de la consommation, combiné à des gains de pouvoir d'achat dynamiques, conduit à une forte hausse de l'épargne des ménages réunionnais (+ 17 %).

Les importations et les exportations reculent en 2020

Alors que la plupart du temps, le solde du commerce extérieur contribue négativement à la croissance du PIB, il a un effet quasi-neutre en 2020 sur son évolution. En effet, la baisse des importations de 2,3 % est compensée par la chute des exportations (figure 7).

En 2020, La Réunion importe 5,3 milliards d'euros de biens et en exporte 293 millions (y compris les produits placés sous entrepôt douanier). Les importations dimi-

nent légèrement en valeur. Celles de biens de consommation non durables (produits alimentaires notamment), dont la demande a été stimulée pendant la crise sanitaire, augmentent fortement. Dans le même temps, les importations d'hydrocarbures reculent fortement (- 37 %), en raison des restrictions sur les déplacements qui entraînent une baisse de 12 % du volume importé, mais aussi des fortes baisses du cours du *brent*. Hors hydrocarbures, les importations de biens et de services augmentent néanmoins de 1,2 %.

Les exportations reculent quant à elles de 19 %. En particulier, les exportations des produits agroalimentaires « phares » que sont les poissons issus des mers australes, le sucre et le rhum sont en forte baisse. La métropole reste le principal fournisseur et client de La Réunion, mais l'Asie et l'Union européenne sont aussi des partenaires privilégiés. Si les îles de l'océan Indien constituent un marché pour 15 % des exportations réunionnaises, très peu d'importations en proviennent.

L'agriculture résiste bien face à la crise sanitaire

L'agriculture réunionnaise résiste bien en 2020 : elle a su répondre à l'enjeu primordial d'approvisionner le marché local en produits frais. La production agricole reste stable et s'établit à 448 millions d'euros. Pourtant, la campagne sucrière est l'une des plus mauvaises jamais enregistrées avec seulement 1,5 million de tonnes broyées, du fait de la sécheresse notamment. Malgré une bonne campagne pour les fruits et légumes, la production végétale baisse ainsi de 1,7 % en valeur. En revanche, la valeur de la production animale augmente grâce au dynamisme des filières volailles et bovins. ■

7. Les exportations chutent de 19 %

Répartition des importations et exportations à La Réunion en 2020

	2020 en millions d'euros	Part en %	Évolution 2020/2019 en %
Ensemble des importations	5 299	100	-2,3
Biens de consommation non durables	1 779	34	6,3
Biens d'équipement	1 566	30	-4,7
Biens intermédiaires	1 080	20	2,1
Énergie	366	7	-35,2
Biens de consommation durables	338	6	7,3
Produits agricoles, sylvicoles	125	2	3,1
Autres produits	45	1	-1,7
Ensemble des exportations (y.c. entrepôts douaniers)	293	100	-18,8
Biens de consommation non durables	167	57	-21,4
Dont poissons	72	25	-27,0
sucre	44	15	-14,9
rhum	22	7	-1,6
Biens d'équipement	62	21	-21,5
Biens intermédiaires	26	9	-5,0
Biens de consommation durables	4	1	-18,7
Autres produits	34	12	-8,9

Source : Douanes.

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire.

Une grandeur économique peut se mesurer de deux façons différentes : à prix courants (en valeur) ou à prix constants (en volume). Pour mesurer la croissance économique, on s'intéresse aux variations du produit intérieur brut (PIB) en volume, c'est-à-dire en neutralisant la variation des prix.

Trois déflateurs sont principalement utilisés pour tenir compte des évolutions de prix :

- l'**indice des prix à la consommation** : c'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante.

- les **prix de la dépense de consommation finale des ménages**. Ce déflateur s'appuie, pour la majorité des produits, sur les évolutions de prix collectés pour les besoins de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cependant, le champ des produits suivis en comptabilité nationale est plus large que celui de l'IPC. En outre, le déflateur de la dépense de consommation donne un poids différent de celui de l'IPC aux divers postes de la consommation. Il se fonde sur leur poids courant dans la dépense de consommation, alors que l'IPC s'appuie sur leur poids passé.

- le **prix de la dépense de consommation des administrations publiques** : les méthodes ont été adaptées à l'activité très particulière de l'année 2020. L'évolution en valeur de la consommation des administrations publiques est déterminée par la somme des coûts (salaires et consommations intermédiaires notamment). Ainsi, le dynamisme des dépenses en valeur combiné à la baisse des volumes se traduit par des effets prix marqués à la hausse cette année.

- les **prix du PIB** : c'est le déflateur du PIB, qui synthétise les évolutions de prix de toutes les composantes du PIB (consommation finale des ménages, des administrations, investissements, exportations et importations, etc.). (cf. l'encadré de l'*Insee Première* n° 1554).

Le **revenu disponible brut des ménages (RDBM)** est constitué des revenus d'activité perçus (salaires et revenus des non-salariés), des prestations sociales versées, du solde des revenus du patrimoine (intérêts et revenus financiers reçus moins ceux versés), ainsi que du solde des autres transferts (notamment assurances). Du total de ces revenus sont déduits les cotisations sociales et les impôts directs payés par les ménages (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS, etc.).

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. Le **taux de chômage au sens du BIT** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus.

Méthodologie

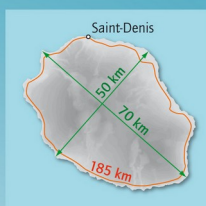
Des données en base 2014

Pour la France, les indicateurs présentés sont issus des comptes nationaux annuels en base 2014. Pour La Réunion, les indicateurs sont issus des comptes régionaux annuels en base 2014 : il s'agit de comptes définitifs annuels jusqu'en 2017, puis d'estimations issues du modèle Tablo pour les années 2018 à 2020.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie réunionnaise

Le modèle Tablo utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. À La Réunion, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits.

Le modèle est basé sur le Tableau des entrées-sorties (TES) de la Comptabilité nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d’Outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer.

Les comptes économiques rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l’année écoulée. Il ne s’agit donc pas d’un compte définitif. Les estimations pourront faire l’objet d’une révision lorsque la totalité des données de l’année seront connues.

Dernières études thématiques menées dans le cadre du partenariat Cerom à La Réunion :

- [Nouvelle évaluation de l’impact économique de la crise sanitaire - L’activité se redresse progressivement en juin 2020](#), juillet 2020;
- [L’impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au Covid-19 à La Réunion](#), mai 2020;
- [10 ans après la crise de 2007-2008 - Pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion](#), novembre 2019.



Directeur de la publication : Aurélien Daubaire

Rédaction en chef : Ravi Baktavatsalou

Rédacteur : Daniel Ah-Son

Contributeurs : Daniel Ah-Son, Caroline Coudrin (Deal), Ourida Cherchem, Michel Hoareau (Deal), Anne Jonzo, François Letoublon (Daaf de La Réunion), Nathalie Poley, Gaëlle Rabaey, Sandrine Sui-Seng

Éditeur : IEDOM

Achévé d’imprimer en Juillet 2021